

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 20 MAI 2021**

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 20 mai, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé à la salle Multiculturelle de Grâce, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOSCHER Marina ; BOUILLOT Lise ; CRESSON-BRASSART Christèle ; CROISSANT Guy ; GENETAY Stéphanie ; GEORGELIN Dominique ; GOASDOUE Gérard ; GUILLOU Claudine ; HAGARD Elisabeth ; INDERBITZIN Laure-Line ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE BLOAS Mireille ; LE SAULNIER Brigitte ; NAUDIN Christian ; VILLECROZE Philippe.

Administrateurs absents excusés :

BUHE Thierry ; COGUE Marie-Jo ; ECHEVEST Yannick ; LE GOFF Yannick ; LE MEAUX Vincent ; RADENNEN-PAGEOT Annick.

Administrateurs absents :

BUTEL Pierre-Yves ; RASLE-ROCHE Morgan ; THOMAS Joseph.

Administrateurs absents ayant donné pouvoir :

Monsieur Yannick ECHEVEST ayant donné pouvoir à Madame Claudine GUILLOU.

En exercice : **25**
Présents : **16**
Absents : **09**
Représentés : **01**

Date d'envoi des convocations : **Mercredi 12 mai 2021**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 2021-05-31

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
ATTRIBUTION DE SUBVENTION POLICE SPORT PREVENTION 2021

La Commission Permanente réunie le 11 mai 2021, a examiné les demandes de subventions adressées aux CIAS dans le cadre du Développement Social et du CISPDR.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité se prononce favorablement sur la demande suivante :

Opérateur	Intitulé Projet	Coût du Projet	Financement Accordé 2020	Financement sollicité 2021	Subvention proposée
Police Sport Prévention	Lutte contre les conduites à risque sur la route	23 386 €	800 €	800 €	800 €

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration à l'unanimité,

SE PRONONCE favorablement sur la demande de subvention ci-dessus,

AUTORISE, la Vice-Présidente à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier,

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture le 3/6/2021
et de publication le 3/06/2021

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,

